



## Déclaration intersyndicale – Comité Technique Central du 14 janvier 2021

En décembre 2020, nos organisations syndicales ont demandé le report du CTC du 12 décembre au motif que ni le projet de contrat Etat-ONF ni le Plan Stratégique n'étaient présentés aux représentants des personnels. Le dialogue social s'en trouvait ainsi amputé d'échanges et d'avis sur les vrais problèmes de l'ONF à savoir son financement donc son avenir et celui de ses personnels.

Monsieur le Directeur Général, vous avez accepté de reporter le CTC au 14 janvier 2021, mais le contrat État-ONF et le Plan Stratégique ne figurent toujours pas à l'ordre du jour.

Nos organisations syndicales ont de manière constante refusé toutes ces dernières années de cautionner les suppressions de postes qui conduisent à la dégradation de la santé au travail de l'ensemble du personnel.

L'Assemblée Nationale et le Sénat avaient rejeté le projet de 95 suppressions d'emplois à l'ONF pour 2021 : le gouvernement a décidé de le rétablir. Il envisagerait de supprimer 500 postes dans le prochain contrat État-ONF. À cette heure aucune mesure gouvernementale permettant de régler les problèmes structurels de financement de la gestion des forêts publiques n'est annoncée. Dans ces conditions, les réductions d'effectifs pour les 5 ans à venir ne pourraient qu'excéder fortement les 500 suppressions de postes apparemment envisagées.

Manifestement, la logique de déconstruction de l'Établissement public ONF est toujours sur les rails et les conséquences de cette logique pour la santé des personnels ne sont pas prises en compte : pire, elles sont ignorées.

Vous déployez en outre de nouveaux métiers censés compenser les suppressions de postes, ceci au mépris de l'ensemble des professionnels dont le métier est de garantir la gestion multifonctionnelle des forêts !

Non seulement, vous ne valorisez pas le professionnalisme et les compétences des personnels de tous statuts aujourd'hui à l'ONF, mais par de telles démarches, vous tirez toute la communauté de travail vers le bas. Enfin, vous divisez les personnels entre eux : privés et publics, services support et équipes de terrain ...

Vous savez pourtant que la multiplication des différents statuts au sein des collectifs de travail est facteur de tensions entre les personnels et met en péril ces collectifs.

Dans ce contexte de tension palpable au niveau de l'ensemble des catégories professionnelles et d'incertitude sur l'avenir de l'établissement, nous vous demandons de cesser immédiatement toute suppression de poste, toute modification organisationnelle et structurelle.

Pour nous, représentants du personnel, il est urgent de remettre, non seulement des moyens financiers, mais surtout des moyens humains au service de la forêt, maintenant et pour les générations futures. Vos personnels sont en danger, votre responsabilité d'employeur est engagée. La forêt est en danger, là encore votre responsabilité vis-à-vis de la société civile et de l'environnement est engagée.

Toutes ces situations nous conduisent une fois de plus à dénoncer l'absence de dialogue social qui perdure dans cet Établissement. Nous ne cautionnerons pas, au nom de tous nos collègues en souffrance, une telle situation. C'est pourquoi les organisations syndicales signataires de cette déclaration ne participeront pas au CTC du 14 janvier 2021.